







Crédit photo : freepik

Tous vos imprimés à petits prix ....

EDITION - Conception graphique et mise en page - Dépliants - FLYERS - Bâches - etc

N'hésitez pas à nous interroger : [tekpresse@orange.fr](mailto:tekpresse@orange.fr)

RdC - 8, Rue de l'Aérogare  
57 685 AUGNY  
Port. 06 84 97 98 96

**TekPresse**  
TEK PRESSE



Encore une année qui s'achève et comme je le fais tous les ans un point sur 2017 s'impose.

**Bonne nouvelle !** Je viens de signer le permis de construire pour la construction du cabinet médical. C'est donc maintenant du concret et ce bâtiment devrait être opérationnel en 2019.

En ce qui concerne les travaux réalisés cette année, vous en trouverez le détail dans ce bulletin.

Notre village s'agrandit, les dix pavillons du « CLOS DU RUISSEAU » construits par KHOR IMMOBILIER ont été livrés. En ce qui concerne le lotissement « LES COTEAUX DE LA GENTIERE » tous les terrains de la 1<sup>ère</sup> tranche sont vendus et pratiquement construits. La deuxième tranche est en cours de viabilisation. Celle du lotissement de 10 parcelles situé derrière la rue du Mallemat ne devrait pas tarder à commencer.

Par délibération du 15 juin 2017, le Conseil Municipal a prescrit la révision générale du P.L.U. (plan local d'urbanisme). Cette procédure est nécessaire pour intégrer les différentes évolutions juridiques apparues ces dernières années (Lois Grenelles, Loi ALUR, loi Egalité et citoyenneté). A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018, cette compétence est transférée à METZ – METROPOLE de part son changement de statut : évolution de la Communauté d'Agglomération en METROPOLE . L'AGURAM (Agence d'Urbanisme d'agglomérations de Moselle) accompagne la commune dans l'élaboration des nouveaux documents qui vous seront soumis lors d'une



réunion publique suivie d'une enquête publique avant approbation par la Métropole.

### Que sera 2018 ?

A partir du 1<sup>er</sup> janvier les abris de jardin sont exonérés de la taxe d'aménager (5 %). Néanmoins une autorisation de travaux sera toujours obligatoire.

En ce qui concerne notre budget qui se réduit d'année en année, il sera très limité en investissement et en baisse concernant la partie fonctionnement. Pour notre commune ce sera une année blanche en attendant de savoir de quelle façon nous sera restituée la taxe d'habitation et par conséquent les travaux de sécurisation de la rue de Briey sont repoussés.

Nous sommes dans le flou le plus total mais malgré tout je reste optimiste pour que notre commune poursuive son chemin et d'ores et déjà, soyons fiers de ce qui a été fait et déterminés à continuer.

Comme tous les ans, je vous donne rendez-vous à la salle polyvalente pour notre traditionnel concert de Nouvel An le dimanche 21 Janvier où nous aurons le plaisir d'accueillir l'Orchestre Symphonique du Conservatoire Régional Gabriel Pierné.

Après ces fêtes de fin d'année, lesquelles je le souhaite, ont été de véritables moments de joie et de convivialité, je vous présente tous mes vœux de santé, bonheur et réussite pour 2018.

*Votre Maire,  
Arlette Mathias.*




## Sommaire

■ Dossier chiens dangereux	p 4
■ Environnement et cadre de vie	p 5
■ Portrait	p 6-7
■ Du côté des moins jeunes	p 8
■ Du côté des plus jeunes	p 9-12
■ Les principales manifestations	p 13-16
■ Le coin des associations	p 17-18
■ Etat-civil - Agenda	p 19

Directeur de Publication : Arlette MATHIAS  
Responsable de Rédaction : Hervé LASSALAS  
Conception et Impression : TEKPRESSE (57)  
TIRAGE : 630 exemplaires

Dépôt légal : Décembre 2015  
Revue distribuée gratuitement  
Reproduction interdite



Votre commune sur : 

Retrouvez les informations locales sur : [www.saulny.fr](http://www.saulny.fr)





## ■ CHIENS DANGEREUX

Les chiens dangereux sont classés en 2 catégories :

- 1<sup>ère</sup> catégorie « **Chiens d'attaque** » : les plus connus sont les Pitbulls et les Boerbulls. L'acquisition de ces chiens est interdite.
- 2<sup>ème</sup> catégorie « **Chiens de garde et de défense** » : on retrouve essentiellement dans cette catégorie les American Staffordshire terrier et les Rottweiler et autres chiens assimilables.

La détention de ces chiens est assujettie à une procédure particulière.

### Un permis pour les chiens de catégorie 2 :

Concernant les chiens de 2<sup>ème</sup> catégorie, le propriétaire doit demander un permis à la mairie de son domicile au travers du formulaire cerfa n°13997\*01.

Cette demande doit être accompagnée des pièces suivantes :

- Un justificatif d'identification du chien (photocopie de la carte d'identification ou photocopie du passeport européen du chien).
- Un certificat de vaccination antirabique (contre la rage) en cours de validité
- Un certificat vétérinaire de l'évaluation comportementale du chien (vétérinaire agréé par la préfecture)
- Une attestation d'aptitude du propriétaire. Cette attestation s'obtient après une formation d'une journée de 7 heures auprès d'un comportementaliste agréé par la préfecture. Les sujets abordés portent sur l'éducation du chien et du maître, le comportement des chiens et la prévention des accidents (connaissance des chiens, relation entre le maître et son chien, comportements agressifs et prévention)



- Une attestation spéciale d'assurance responsabilité civile en cours de validité
- L'inscription sur le Livre des Origines Français (LOF)

Une fois ces pièces déposées, la mairie remet au propriétaire un récépissé de déclaration.

Le permis est ensuite délivré par arrêté municipal. Le titulaire du permis doit le retirer en mairie.

A noter que le maire peut refuser la délivrance du permis, si les résultats de l'évaluation comportementale du chien le justifient. Le refus est adressé au propriétaire et doit être motivé.

Le permis de détention n'a pas de durée de validité. Cependant, le propriétaire du chien doit en permanence vérifier qu'il remplit les conditions pour le détenir (par exemple, vaccin contre la rage valide et renouvellement de l'assurance).

Si le propriétaire déménage, il doit se rendre à la mairie de son nouveau domicile pour y faire établir un nouveau permis de détention.

### Circulation sur la voie publique :

L'accès aux lieux publics, aux locaux ouverts au public, aux transports en commun ou dans les parties communes des immeubles collectifs est autorisé **avec tenue en laisse et muselière obligatoire.**

### Sanctions :

Un défaut de permis expose à des sanctions financières et pénales. Par exemple, le défaut de port de muselière et de non tenue en laisse sur la voie publique peut entraîner une amende de 150 € (amende de 2<sup>ème</sup> classe)

Retrouvez toutes ces informations sur :  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), rubrique Loisirs/Animaux/  
Chiens dangereux



**Infobureau**

Votre partenaire informatique, bureautique et téléphonie.  
03 87 74 75 49 - [www.infobureau.fr](http://www.infobureau.fr) - 1 Rue de Sarre à Metz





## ■ PIETO : LE PETIT BONHOMME FLUO QUI VOUS FAIT LEVER LE PIED

Vous avez certainement remarqué que plusieurs silhouettes d'enfants, réfléchissantes, ont fait leur apparition dans notre village.

Ce petit bonhomme a pour objectif d'imiter la présence d'un enfant qui s'apprête à traverser la route pour inciter les conducteurs de véhicules à ralentir. C'est la raison pour laquelle vous le croiserez :

- Au rond point de la salle polyvalente (chemin de la cantine du bas)
- Au croisement de la rue du Breuil et de la rue de Metz
- Au croisement de la rue de la Fontaine et de la rue de l'Église (chemin de la cantine du haut)
- Rue du Moulin en face du parc

A terme 2 Pieto supplémentaires seront installés rue de Briey au niveau de la place centrale et en haut du village (après la rénovation de la dernière tranche de la RD7).



## ■ CHEMIN DU MOULIN

Cet été des travaux d'aménagement ont été réalisés sur l'extrémité ouest du chemin du Moulin (chemin qui passe derrière le parc et qui ressort rue du Moulin). Le bord du ruisseau a été consolidé afin de ne pas l'obstruer par des chutes de pierres et de terre provoquées par le passage de véhicules motorisés (voitures pour les riverains et engins agricoles) et éliminer ainsi le risque d'inondation des

riverains. Cette partie du chemin a aussi été goudronnée pour en sécuriser et améliorer l'accès.

## ■ 2ÈME TRANCHE DE LA GENTIÈRE ►

Les travaux de viabilisation de la deuxième tranche du nouveau quartier « Les Coteaux de La Gentière » ont débuté le 22 novembre dernier. Une vue imprenable pour les nouveaux terrains à bâtir qui compléteront la première tranche sur laquelle certains pavillons ont déjà pris place.

Les parcelles sont en cours de commercialisation. Pour plus de détails concernant les quelques disponibilités, contactez la mairie ou encore Terralia Immobilier au 03 87 500 300.

En ce qui concerne la première tranche, l'éclairage provisoire sera mis en place rapidement et les travaux d'aménagement définitifs s'effectueront au printemps prochain.





## ■ VIVE LES ABEILLES !

Jacques Yves Cousteau disait « Le bonheur pour une reine abeille est d'exister. Pour l'homme, c'est de le savoir et de s'en émerveiller ». Cette phrase semble avoir été écrite pour les 2 apiculteurs amateurs de Saulny que nous avons rencontrés : Charles Wagner, 87 ans et Christophe Motti, enfant du village, 46 ans.

**Charles, quand avez-vous commencé à vous intéresser aux abeilles ?**

**CW :** En 1956, à la mort de mon beau-père. Il avait des ruches du côté de Boulay d'où je suis originaire comme ma femme. Je n'y connaissais rien, mais ma belle mère m'a demandé de m'en occuper. J'ai accepté sans trop savoir. Au début je me suis d'abord fait pas mal piquer et puis petit à petit j'ai été pris de passion pour cet insecte extraordinaire. Depuis, je ne me suis jamais arrêté. 61 ans que ça dure ! Je suis d'ailleurs le plus ancien apiculteur de Moselle ! »

**Combien de ruches avez-vous ?**

**CW :** J'ai eu jusqu'à 76 ruches ! En 1966 avec ma femme nous avons construit à Saulny et en 1968 j'ai acheté un terrain qui se situe près des « Vergers du Château » pour rapatrier une vingtaine de ruches de Boulay parce que je ne voulais plus faire les allers-retours. Après selon les périodes mon rucher a été plus ou moins important. Aujourd'hui, avec mon âge je ne peux pas m'occuper d'autant de ruches. Alors j'en ai gardé 7 que je bichonne tout au long de l'année »

**Et vous Christophe, comment en êtes vous venu à vous intéresser à l'apiculture ?**

**CM :** Il y a une dizaine d'années en me promenant en forêt je suis tombé sur des ruches et je suis resté un moment à regarder les va-et-vient. J'ai voulu en savoir plus sur les abeilles. Alain Hippert, exploitant agricole à Saulny, m'a alors conseillé d'aller voir Charles de sa part. Et Charles m'a aussitôt proposé de l'accompagner pendant la saison pour qu'il me montre et m'initie aux rudiments de l'apiculture. Et comme ce qui est arrivé à Charles 50 ans auparavant, j'ai été fasciné par le monde incroyable des abeilles. Depuis, cette passion n'a fait que grandir.

**CW :** Je me souviens la première fois où Christophe est venu avec moi, je lui ai posé une abeille sur le bras pour qu'elle le pique, puis une deuxième... il n'a pas réagit... alors je me suis dit « c'est bon il est vacciné »... et c'est un bon départ ! (éclats de rire)

**CM :** Ensuite Charles m'a laissé installer quelques ruches sur son terrain pour « me faire la main ». Depuis quelques années j'occupe 2 terrains adjacents pas très loin du sien : un prêté par mon cousin Alain Watrinet et un terrain appartenant à M. Gilbert Pierron. Sur ces terrains j'éleve mes abeilles dans une vingtaine de ruches actives.



Charles et Christophe, deux générations, une même passion !

**Saulny possède t il un environnement satisfaisant pour les abeilles ?**

**CW :** Excellent ! Ce qui compte avant tout c'est la diversité mellifère. Nous avons la chance ici d'avoir beaucoup de terrains en friche avec des ronces, des arbres fruitiers, des prairies en fleurs, des jardins potager, des champs cultivés. Il faut savoir qu'une abeille n'a qu'un rayon d'action « productif » de 1500 mètres environ. Il faut donc qu'elle trouve de tout à proximité. De plus, il est préférable d'avoir un endroit ensoleillé et pas trop humide. La côte de Saulny exposée plein sud est parfaite.

**Comment se passe votre relation avec les agriculteurs, les maraîchers ?**

**CM :** Nous avons de très bonnes relations en particulier avec les « Vergers du Château ». Et pour cause : c'est gagnant-gagnant : nos abeilles ont besoin de leurs arbres fruitiers en fleurs pour butiner et eux ont besoin de nos abeilles pour polliniser leurs vergers. Leur récolte va dépendre en grande partie de la bonne santé de nos abeilles. Et à l'inverse, la bonne santé de nos abeilles va dépendre de la qualité naturelle de leurs arbres. Chacun fait donc ce qu'il faut pour que tout se passe le mieux possible.

**Posséder un rucher nécessite t il beaucoup de travail ?**

**CW :** C'est comme tout : vous pouvez laisser faire la nature et ne pas trop vous en soucier mais vous aurez un rucher qui va vivoter. C'est un peu comme un jardin : qu'est ce qui fait que dans un jardin potager vous allez avoir de beaux légumes, charnus et qui ont du goût et que dans un autre les plantes auront du mal à pousser ? Une seule différence : le travail du jardinier. Et bien pour les abeilles c'est pareil. Alors oui c'est beaucoup de travail d'entretien, de surveillance. Et puis on passe aussi beaucoup de temps en observation. Le monde des abeilles est tellement fascinant !



**CM :** De mon côté au printemps et en été, je passe en moyenne 2 jours par semaine au rucher. En automne et en hiver, c'est surtout du travail de préparation sur les ruches. Mais ce que je préfère c'est faire de la sélection, du métissage. Par exemple, je vais régulièrement sur l'île de Marken en Hollande pour faire féconder les Reines. Ils mettent sur cette île des abeilles mâles avec une lignée très particulière appelée l'abeille de Buckfast. Cette abeille a été conçue par un moine Frère Adam dans la première partie du 20<sup>ème</sup> siècle. Je laisse mes ruches là-bas une quinzaine de jours. Je sais que vu de l'extérieur faire 2 fois 900 km aller-retour à 15 jours d'intervalle pour amener puis rechercher mes petites reines ça peut paraître un peu fou... mais une Reine bien fécondée c'est 2 000 pontes par jour et une ruche en pleine santé tout au long de la saison ! Et puis quand on aime on ne compte pas !

#### Combien de miel récoltez-vous et qu'en faites vous ?

**CM :** En moyenne une ruche bien entretenue compte entre 60 et 100 000 individus et va produire environ 150 Kg de miel sur une année. Sur cette production nous prélevons entre 10 et 30 kg pour les bonnes années, le reste étant consommé par les abeilles. Je garde des pots pour ma consommation personnelle et celle de ma famille car nous en mangeons tous les jours. Après je revends surtout à des grossistes. Quelques pots sont aussi vendus au distributeur automatique des « Vergers du Château » ou alors à l'occasion de manifestations dans Saulny comme la Saulniote début avril.

**CW :** Moi je le vends depuis toujours de bouche à oreille. J'ai des clients fidèles depuis plus de 50 ans ! Forcément avec l'âge j'en ai de moins en moins... (sourire). Par contre j'en mange assez peu. C'est surtout au moment de la récolte directement à la sortie de la ruche



que je le déguste. Pour moi c'est là qu'il est le meilleur, un régal et un immense plaisir !

#### Les abeilles sont elles dangereuses pour l'homme ?

**CW :** L'abeille reste un animal sauvage. Aussi si on s'approche de trop près leur réflexe naturel est d'attaquer pour défendre la ruche. Cependant avec l'expérience et la connaissance de mes ruches je sais comment m'y prendre. Je ne me protège même pas...

**CM :** Charles reste une exception ! Il vaut mieux même pour un apiculteur averti bien se protéger. La force des abeilles c'est leur nombre : se faire piquer par une abeille ça passe mais plusieurs centaines voire plus... Un conseil : ne vous approchez pas trop des ruches et surtout ne vous mettez pas dans leur passage. Si on ne les embête pas, elles sont totalement inoffensives.

#### Avez-vous des obligations légales ? Tout le monde peut il s'improviser Apiculteur ?

**CM :** Posséder une ruche même une seule est considéré en France comme de l'élevage. A ce titre, nous sommes soumis à la réglementation de la Direction Sanitaire du Ministère de l'Agriculture et nous avons des obligations strictes. De plus, nous adhérons au « Syndicat des Apiculteurs de Metz et environs » qui nous accompagne dans nos démarches administratives et notre pratique de l'apiculture<sup>1</sup>.

#### Pour conclure quel message souhaitez-vous faire passer à propos des abeilles ?

**CM :** L'abeille comme tout le monde le sait est très utile. A Saulny nous avons la chance d'avoir un bel environnement propice à leur développement. Alors continuons à le protéger. Plantons des fleurs, des arbres fruitiers et cultivons de beaux jardins ! Et surtout mangez du miel c'est bon pour la santé

**CW :** Les abeilles c'est bon pour tout. Y compris les piqûres si tu n'es pas allergique. Moi chaque année je me fais piquer régulièrement. Il paraît que c'est bon pour les rhumatismes<sup>2</sup>. A 87 ans je me porte comme un charme !

<sup>1</sup> La SAME possède aussi un rucher école à Montoy Flanville pour former les apiculteurs.

<sup>2</sup> Les connaissances de l'usage médicinal du venin d'abeille remontent à la plus haute Antiquité, dans des textes chinois. Et Hippocrate le considérait comme un remède idéal pour traiter l'arthrite et les problèmes d'articulations. Aujourd'hui, la thérapie par le venin d'abeille est largement répandue en Asie, en Europe et de plus en plus aux États-Unis.

### Le saviez vous ?

  
**750 000**  
ruches en production  
en France en 2016

  
**60 000 à 100 000**  
individus composent une  
colonie d'abeilles domestiques

  
**16 000**  
tonnes de miel produites  
en France en 2016

  
**2 000**  
apiculteurs en France (dont 2 à  
Saulny !) dont 90% d'amateurs  
(moins de 50 ruches)





## ■ SORTIE DES AINÉS

La sortie annuelle du 7 septembre 2017, subventionnée par la mairie, a conduit cette année nos aînés à Reims.

**Au programme :** visite guidée de la **Biscuiterie de la Maison Fossier**, visite de la **Basilique St-Rémi**, repas au **restaurant l'Apostrophe**, visite guidée de la cave de **Champagne Mumm** avec dégustation.

*Merci à Messieurs Maudet et Schlienger pour l'organisation de cette belle journée.*



## ■ REPAS DES AINÉS



Le traditionnel « **Repas des Aînés** » concocté par la maison Bénére et animé par l'orchestre Benoît Pryzbyla a eu lieu le samedi 4 Novembre, à la salle polyvalente, décorée pour cette occasion d'un superbe parterre aux couleurs automnales.



Cette année Madame Mathias, Maire, a mis à l'honneur d'une part Françoise Legrandjacques et Paul Lahure, tous 2 doyens du repas et d'autre part 4 couples « **en or** » (50 ans de mariage) : M<sup>me</sup> et M. Garcia, M<sup>me</sup> et M. Tavard, M<sup>me</sup> et M. Schlienger et M<sup>me</sup> et M. Mathias.







## ■ RENTRÉE DES CLASSES

**PRIMAIRE** : 73 élèves dans 3 classes suite à la fermeture d'une classe cette année.

- **CP/CE1** : 22 élèves (15 CP et 7 CE1). Institutrice : Mme Marck-Payan
- **CE1/CE2** : 22 élèves (8 CE1 et 14 CE2). Institutrice : Mme Collin (Directrice)
- **CM1/CM2** : 29 élèves (15 CM1 et 14 CM2). Institutrice : Mme Masson-Veynard

**MATERNELLE** : 44 élèves :

- **Petite Section/Moyenne Section** : 22 élèves (7 petits et 15 moyens). Institutrice : de septembre à janvier : Mme Perek / de février à juin : Annick Chofflet, Atsem : Valérie Pompanon
- **Petite Section/Grande Section** : 22 élèves (6 petits et 16 grands). Institutrice : Natacha Toma (Directrice), Atsem : Michèle Cayrou

**NOUVEAUTÉ** : Retour à la semaine de 4 jours (Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi - 8h15/11h45 et 13h30/16h00)

## ■ CANTINE

Afin de faire face à un afflux toujours plus important d'enfants inscrits à la cantine, la pause méridienne est organisée comme suit :

- **Maternelle/CP/CE1** => Cantine au centre socioculturel comme les années passées (nombre d'enfants inscrits à ce jour : entre 30 et 40 selon les jours – Capacité maximum : 46 enfants)
- **CE2/CM1/CM2** => Cantine à la salle polyvalente (nombre d'enfants inscrits à ce jour : entre 20 et 30 selon les jours)

Les trajets se font à pied et sont encadrés par du personnel qualifié de l'ALP (association « **Accueil Loisirs Plesnois** » qui gère notre périscolaire).



Avec l'ouverture de ce second pôle, nous nous libérons de la contrainte physique que nous avons avec la capacité d'accueil de la salle du centre socioculturel (46 enfants maximum).

Nous avons ainsi pu satisfaire toutes les demandes pour cette année scolaire.

De plus cette répartition permet aux enfants (en particulier les plus jeunes) de déjeuner dans de meilleures conditions et plus au calme.



Salle polyvalente



Centre socioculturel





## ■ SAINT-NICOLAS AU PRIMAIRE





# SAINT-NICOLAS À LA MATERNELLE







## ■ THÉÂTRE À L'ÉCOLE

L'activité **Théâtre** mise en place l'année dernière dans le cadre du périscolaire continue cette année. 2 groupes d'enfants se succèdent le jeudi de 16h00 à 18h00 dans une classe de l'école primaire.

Animée par Perseline Periaux de la **Compagnie BellaDonna** de Jœuf (qui assure aussi l'activité Théâtre Ado du Foyer des Jeunes) nos jeunes artistes en herbe apprennent les rudiments du théâtre dans la bonne humeur.

*Un spectacle commun avec la section Ados du FDJ aura lieu à la salle polyvalente en juin prochain.*



## ■ POPENGLISH

La municipalité a noué un partenariat avec l'association Pop English de Longeville les Metz pour proposer des cours d'anglais aux enfants le mercredi matin au centre socioculturel.

**2 groupes d'âge ont été mis en place :**

- **10h30-11h15 pour les enfants de 5 à 7 ans :** 45 minutes d'humour et de jeux par équipes : l'apprentissage et les structures langagières s'intensifient !
- **11h15-12h15 :** à partir du CE2, Pop English Junior Cambridge sont 1 heure d'exercices rythmés pour préparer un certificat reconnu internationalement.

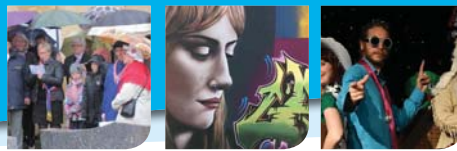


Les ateliers ont débuté avant les vacances de Toussaint mais il reste encore des places pour ceux qui souhaitent rejoindre les groupes.

**LET'S HAVE FUN WITH POP ENGLISH !**

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :**  
03.87.75.41.18 ou [laetitiapopenglish@sfr.fr](mailto:laetitiapopenglish@sfr.fr)





Plus d'informations et de photos sur [www.saulny.fr](http://www.saulny.fr), rubrique « Vie du village »

## ■ LES TALENTS LOCAUX

A l'initiative de l'association Saulnyssime, l'exposition « **Les Talents Locaux** » a eu lieu le dimanche 17 septembre à la salle polyvalente.

Une douzaine d'exposants de Saulny ont présenté au cours de cette journée leur travail artistique : peinture (sur de nombreux supports), poterie, scrapbooking, objets en bois (nichoirs, mangeoires à oiseaux, petits bancs), broderie, compositions florales.



## ■ CONFÉRENCES SUR L'ART

L'association « **Les Arts 57** » a présenté à Saulny les 2 octobre et 6 novembre dernier 2 conférences.



### Le « Street Art »

M. Laurent Commaile, professeur à L'Université de Lorraine, a fait découvrir cet art urbain à une soixantaine de personnes.

Le Street Art émerge dans les années soixante (en 1968 « les murs ont la parole ») et dans les grandes villes américaines aux quartiers sinistrés et abandonnés. Certains graffeurs messins commencent à être reconnus (Syro, Redios). Ils laissent au passant sur les murs de la patinoire de jolies œuvres éphémères colorées.

### « Art et Médecine »

M. Christophe Rodermann, maître en droit et histoire de l'art et guide conférencier du patrimoine, a retracé, à travers le prisme de la peinture, des pratiques médicales de l'Antiquité à nos jours.

Des dessins raffinés sur des vases grecs aux peintures du 18<sup>ème</sup> siècle, toutes ces œuvres constituent un formidable témoignage du quotidien à travers les âges et permettent de mesurer les progrès immenses de l'art médical.





Plus d'informations et de photos sur [www.saulny.fr](http://www.saulny.fr), rubrique « Vie du village »

## ■ BOURSE AUX JOUETS, VÊTEMENTS ET PUÉRICULTURE

Dimanche 15 octobre l'association « Les P'tits Saulniots » a organisé sa « 13<sup>ème</sup> Bourse aux Jouets, Vêtements et Puériculture » avec toujours autant de succès.

La recette de cette journée va permettre comme chaque année d'aider au financement de sorties scolaires tant à l'école primaire qu'à l'école maternelle ainsi qu'à offrir un spectacle gratuit à tous les enfants de Saulny.



## ■ CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



C'est sous une pluie battante que les personnes présentes se sont réunies devant le Monument aux Morts. Madame Mathias, les représentants du Souvenir Français et de l'Union Nationale des Combattants y ont déposé une gerbe.

Madame le maire a ensuite lu le texte d'Hommage à tous les morts de la FRANCE, avant d'entamer une Marseillaise reprise par tous les participants.

L'apéritif, offert par l'UNC et le Souvenir Français, a clôturé cette Commémoration de la Victoire et de la Paix, dans la salle polyvalente mise à disposition par la municipalité.

## ■ SOIRÉE AUDIO-VISUELLE

Cette année encore, Jean-Louis Ligiardi nous a fait voyager l'espace d'une soirée au travers d'une projection audiovisuelle haute en couleur. Au programme cette année : l'Italie, Budapest et le Grand Est avec un diaporama sur Saulny et ses alentours en automne.





## ■ SPECTACLE « (RE) TOUR DE CHANTS »

Le dimanche 19 novembre 2017 après midi l'association « **Les P'tits Saulniots** » a offert aux enfants de Saulny (et d'ailleurs) un spectacle gratuit : « **(Re) tour de Chants** » par la compagnie Fabergosse.

Dans ce spectacle participatif et haut en couleurs, les 3 musiciens du groupe ont proposé aux enfants de découvrir des chansons mettant en scène des personnages tous plus loufoques les uns que les autres !

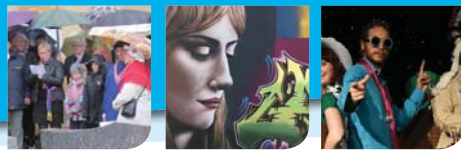


## ■ COURONNE DE L'AVENT

Organisés par l'association « **Nature Patrimoine de Saulny (NPS)** » pour la troisième année consécutive, les ateliers de Noël animés par Lorène Gergen les samedis 25 novembre, 2 et 9 décembre ont été l'occasion de créer des « **Couronnes de l'Avent** » qui viendront décorer vos tables de fêtes de fin d'année.







Plus d'informations et de photos sur [www.saulny.fr](http://www.saulny.fr), rubrique « Vie du village »

## ■ AVANT GOÛT DE NOËL

Samedi 16 décembre en fin d'après midi, nous avons partagé devant la mairie un moment de convivialité autour des braséros. Vin chaud, jus de pomme chaud, chocolat chaud accompagnés de stollen et de pain d'épice étaient offerts par la municipalité à tous les participants. Cette soirée nous a donné un avant goût de **la magie de Noël !**







Informations fournies par chaque association

## ■ FOYER DES JEUNES

Retrouvez plus d'informations détaillées sur notre site [www.fdj-saulny.fr](http://www.fdj-saulny.fr)



### NOUVEAU : SECTION VTT JEUNES



Le Foyer des Jeunes va démarrer au printemps une section VTT jeunes (8-14 ans). L'activité se déroulera les samedis matin ou après-midi, pendant 2 heures environ.

Si vos enfants sont intéressés et/ou vous souhaitez participer à l'encadrement de cette activité, rapprochez-vous de Stéphane MOUTON.

**Contact :** Stéphane MOUTON  
Tél. : 06 87 60 62 40 - [mouton.pilla@wanadoo.fr](mailto:mouton.pilla@wanadoo.fr)

### SECTION DANSE

La section danse compte actuellement 30 adhérents. Les cours ont pour thème les danses de salon sur diverses musiques de nos jours, assurés par Nadine ANDRE. La reprise du deuxième trimestre aura lieu le jeudi 11 janvier 2018 :

- 1<sup>er</sup> essai gratuit
- Tarif : 20 € de cotisation pour le foyer + 60 € de participation.

**Contact :** Daniel SCHNEIDER  
Tél. 06 83 74 57 86 ou [patetdan57@orange.fr](mailto:patetdan57@orange.fr)

### SECTION REMISE EN FORME

La section remise en forme vous accueille du lundi au jeudi de 17h à 20h, le mardi matin de 9h à 11h et le vendredi de 17h à 19h dans la salle face au dojo.

Les appareils de musculation, vélos elliptiques, presse... sont à votre disposition pour vous permettre d'effectuer des exercices qui amélioreront vos postures et vous maintiendront en super forme. Bien-sûr les cours se déroulent sous la surveillance de Roger et Cédric, nos deux coachs qui vous prodigueront leurs conseils avisés.

*Venez essayer, vous l'adopterez...*

**Contact :** Jocelyne MAIRE - Tél. 06 01 96 84 68

### SECTION JUDO

La section judo comporte actuellement 52 membres. Les cours encadrés par trois professeurs diplômés se déroulent de la manière suivante :

- Pour les « poussinets » : enfants de 4 et 5 ans : mercredi de 17 h 30 à 18 h 30
- Pour les poussins : enfants de 6 à 9 ans : lundi et jeudi de 17 h 30 à 18 h 30
- Les adolescents et adultes : à partir de 10 ans (mardi et vendredi de 18h00 à 19h30)

Les inscriptions sont possibles à tout moment de l'année.



Nous vous invitons à venir participer à une séance d'essai ou de faire découvrir à vos enfants notre sport qui associe dans la bonne humeur, effort physique et développement personnel.

*N'hésitez pas à venir nombreux !*

**Contact :** Dany FREYERMUTH - Tél. 06 09 79 09 14

## A NOTER DANS VOS AGENDAS POUR 2018 :

- **Samedi 17 mars :**  
> la St Patrick
- **Mardi 8 mai :**  
> 35<sup>ème</sup> marche populaire
- **Samedi 16 juin :**  
> 21<sup>ème</sup> Fête de l'été
- **Dimanche 1<sup>er</sup> juillet :**  
> 12<sup>ème</sup> vide-greniers
- **Samedi 06 octobre 2018 :**  
> 4<sup>ème</sup> Fête de la Bière avec l'orchestre Frantz Peter

## ■ P'TITS SAULNIOTS



L'association a pour objet d'apporter un soutien financier aux projets d'école et aux activités éducatives, sociales, culturelles et récréatives du village.

A noter dans vos agendas : la prochaine bourse aura lieu le 15 avril 2018.



Si vous souhaitez nous rejoindre, et ainsi participer activement à la vie de notre village, vous êtes les bienvenus.

**Contact :** 06 62 77 88 89 ou [lesptitssaulniots@numericable.fr](mailto:lesptitssaulniots@numericable.fr)







## ■ SAULNYSSIME



Au cours de ce second semestre, Saulnyssime a organisé deux manifestations. La première « **Les Talents Locaux** » a donné la primeur aux Saulniennes et Saulniens. Si le nombre d'exposants était conséquent, il n'en fut pas de même côté visiteurs. Les heureux témoins de cette animation ont apprécié la diversité et qualité des œuvres artistiques présentées et ont chaleureusement félicité leurs voisins, et ou amis.

La seconde « **La Saint-Brice 2017** » a de nouveau été prisée. La tournée des rubans a été annulée, cette année, faute de volontaires. La soirée s'est déroulée dans une joyeuse ambiance villageoise. Le repas était concocté comme à l'accoutumée par les membres de Saulnyssime. Bon nombre de Saulniens dont des nouveaux étaient au rendez-vous. Grand merci à eux pour leur participation. Aux habitués de Saulny et des communes voisines, votre fidélité réchauffe nos coeurs.

Eric d'Hayange a été élu Mister Brice 2017. Les deux Saulniens, Yoann, Mister Brice 2015, qui a accepté de remettre son titre en jeu, a été ceint de l'écharpe de 1<sup>er</sup> dauphin et Nicolas de celle de 2<sup>ème</sup> dauphin.

**LE CALENDRIER 2018** : les 7 et 8 avril **La Saulniote**, rencontre de l'artisanat et du Terroir en collaboration avec la Municipalité; le 17 novembre, **5<sup>ème</sup> édition de la Saint-Brice**.

Deux autres manifestations inédites sont en cours d'élaboration. Notre volonté : faire plaisir, offrir du bon temps en famille ou entre amis par des divertissements à moindre coût. Et c'est possible grâce au dévouement et à la disponibilité des bénévoles de Saulnyssime.



## ■ LES ARTS 57

Notre association a proposé en juillet et août 2017 deux visites guidées, au Centre Pompidou Metz, de l'exposition Fernand Léger. Les rencontres ont repris le lundi 2 octobre 2017, à Saulny, avec Monsieur Laurent Commaille sur le thème du « **Street Art** ». Le 12 octobre, l'association est partie prendre l'air aux Jardins de Laquenexy : balade guidée dans les jardins, sympathique repas champêtre et conférence sur « **La pomme dans l'art** » présentée par Catherine Bourdieu. Strictelement pour les adhérents, nous proposons des visites d'ateliers d'art et d'artisans. Nous avons commencé le jeudi 19 octobre, par l'atelier de M. Heiss, ébéniste à Plappeville. A suivi le mardi 5 décembre l'atelier de M. Marchand, tourneur sur bois, installé à Moulins les Metz. Le lundi 6 novembre, pour la 2<sup>ème</sup> rencontre à Saulny le thème était « **L'art et la médecine** ».

Cette année nous avons proposé une nouvelle activité : « **soirées dîner-conférence débat** ». Cette prestation est réservée aux adhérents. La première, le jeudi 23 novembre, a rencontré un vif succès à l'Auberge de Lorry-les-Metz. Catherine Bourdieu nous a proposé le thème « **Les peintres voyageurs** ».



**Programme à venir :**

- **Vendredi 12 janvier** : visite guidée au centre Pompidou Metz de l'exposition « **Japanorama. Nouveau regard sur la création contemporaine** ».
- **13 février** : Assemblée Générale à Saulny, centre socioculturel (la date peut encore évoluer)
- **15 mars** : rencontre à Longeville-les-Metz avec Catherine Bourdieu sur le thème de « **L'architecture des années folles, art déco** ».
- **En avril** « **le nu dans la danse** » avec Laurent Huesca.

**Contacts** : : lesarts57@hotmail.fr / Tél : 03 87 32 05 03 / 06 74 91 25 39 - blog: <http://lesarts57.over-blog.fr>

## ■ NATURE ET PATRIMOINE DE SAULNY

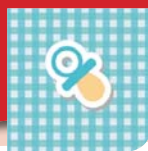


Inlassablement nous poursuivons nos actions d'entretien, de promotion et de revalorisation des sentiers, chemins et calvaires autour du village. Pour 2018, plusieurs interventions sont programmées. Pour Noël, nous avons organisé les 3<sup>èmes</sup> « **Ateliers de Noël** » (Cf. article dans ce bulletin)

Nouveaux adhérents et adhérentes seront toujours les bienvenus...

**Contacts** : : Tel : 06 07 02 71 52  
contact-nature-patrimoine-saulny@numericable.fr





### LES NAISSANCES DU 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2017

- Axel OLIGER • 10 juillet 2017
- Constance BRODIER • 20 juillet 2017
- Henri STRAUCH • 28 juillet 2017
- Sean KOUTCHEROFF • 15 août 2017
- Ambre BARTHÉLEMY • 28 novembre 2017
- Jaina MATUSIAK • 17 décembre 2017



### LES MARIAGES DU 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2017

- Rose-Marie SPINAZZÉ et Cyrille DENSA • 24 juin 2017
- Valérie RADEK et Romain STANKIEWICZ • 15 juillet 2017
- Sarah LUCENTE et Olivier BONNETÉ • 9 septembre 2017
- Marie FISCHER et Marc PISTORIUS • 23 décembre 2017



### LES DÉCÈS DU 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2017

- Frédéric MIZERA • 17 juillet 2017
- Jacques BRETON • 9 août 2017
- Colette GELINET (née GROSSE) • 25 septembre 2017

Détail des manifestations sur l'agenda du site [www.saulny.fr](http://www.saulny.fr)

## A GENDA

### Concert du Nouvel An

Dimanche 21 janvier à 15h30  
Salle Polyvalente



Le maire et le conseil municipal ont le plaisir de vous inviter au **CONCERT DE NOUVEL AN** qui sera donné à la salle polyvalente de Saulny le Dimanche 21 janvier à 15H30 par **L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU CONSERVATOIRE « GABRIEL PIERNÉ »**. Composé de plus d'une soixantaine d'élèves, cet orchestre, sous la houlette de Jean Adolphe, interprétera un programme autour des musiques de films.

A cette occasion, Arlette MATHIAS, Maire, présentera ses vœux à la population.

Un pot de l'amitié clôturera cette manifestation.

**Entrée libre**

## NUMÉRO UTILES

### MAIRIE DE SAULNY :

9, rue de l'Eglise 57140 SAULNY  
Tél. 03 87 32 43 80  
Fax : 03 87 32 37 98

**Ouverture** : **Lundi** : 13h30-18h00

**Mardi** : 13h30-18h00

**Jeudi** : 13h30-18h00

**Vendredi** : 13h30-17h00

**Ecole Maternelle** : 03 87 30 01 64

**Ecole Elémentaire** : 03 87 31 32 95

**Bibliothèque** : 03 87 32 60 74

Collège P. Mendes France : 03 87 32 43 78

### URGENCES

Urgences vitales 15

Gendarmerie Amanvillers 17

ou 03 87 53 42 47

Pompiers 18

Médecin de garde 08 20 33 20 20

### SERVICES

Metz Métropole 03 87 20 10 00

GRDF 09 69 36 35 34

Enlèvement des encombrants (appel du lundi au vendredi de 8 à 12h pour rdv)

03 87 20 10 10

Déchèterie la Houblonnière 03 87 32 42 23

Déchèterie la Roselière 03 87 34 64 60

## THÉÂTRE

### « Carnage au mariage » de Virginie Van Acker (Comédie)

Dimanche 11 février  
à 15h30, Salle Polyvalente

Mise en scène : Chalotte Darcq  
Avec : Charline Sampaolo, Deborah Prosi, Florian Weber,  
Fred Baudart, Marie Rouch, Yvette Witz.

**La troupe THÉÂTRÔCITÉ revient à Saulny  
avec sa nouvelle pièce !**

**Entrée libre** – Recette au Chapeau





les Compagnons  
des saisons

[www.lescompagnonsdessaisons.com](http://www.lescompagnonsdessaisons.com)

**CATHELIN FLEURS**

**03 87 30 47 96**

43, rue Saint Sigisbert  
LE BAN SAINT-MARTIN

[pascal@cathelinfleurs.com](mailto:pascal@cathelinfleurs.com)



grotti.fr - Photo: gettyimages

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

Comme vous,  
nous déployons de  
belles énergies !

ÉLECTRICITÉ / GAZ



[www.uem-metz.fr](http://www.uem-metz.fr)

2, place du Pontiffroy - 57000 Metz - 03 87 34 44 44

**Infobureau**

Votre partenaire informatique, bureautique et téléphonie.  
03 87 74 75 49 - [www.infobureau.fr](http://www.infobureau.fr) - 1 Rue de Sarre à Metz

**Ent. VIGNERON Francis**



INSTALLATION - ELECTRICITÉ - CHAUFFAGE  
SANITAIRE - CLIMATISATION - MAINTENANCE

**DÉPANNAGE  
7 JOURS/7**

7 rue du Vieux Puits  
57050 PLAPPEVILLE

[francisvigneron@neuf.fr](mailto:francisvigneron@neuf.fr)  
Port. 06 12 18 02 48  
Tél./fax 03 87 30 12 05



Alarmes  
Vidéosurveillance

**SUR-T**

Hugues CANOT - 57140 SAULNY  
03 72 13 42 57 - 07 81 39 69 74



Suivez l'actualité de votre commune en vous abonnant  
à la Newsletter sur le site [saulny.fr](http://saulny.fr)